

CGV - Offre Pré-contrôle du 02/11/20 au 12/12/20



Date de validité

L'offre est valable du 02 novembre 2020 au 12 décembre 2020.

Détail de l'opération

L'opération Pré-Contrôle Technique prévoit la gratuité du pré-contrôle technique (= contrôle visuel des défaillances potentielles).

Le pré-contrôle technique effectué au garage ne se substitue pas au contrôle technique officiel délivré en centre de contrôle.

En cas de refus à l'examen du contrôle technique, dans un délai maximum d'un mois après le contrôle technique, votre garage prend à sa charge le coût de la contre-visite si les réparations liées au refus sont effectuées au garage ayant réalisé le pré-contrôle.

Cette remise n'est pas cumulable avec toute autre opération en cours. Offre non valable sur véhicules de prestiges et collections.